

S-EAD - Site des Enseignements à Distance

<https://ead.u-cergy.fr/>

Guide étudiant pour la formation à distance – Parcours PE

ATTENTION : Nous ne proposons plus les examens à distance.

Présentation

Le master MEEF premier degré en enseignement à distance poursuit les mêmes objectifs de préparation au métier de professeur des écoles et aux épreuves du concours de recrutement que le master MEEF premier degré mis en œuvre en présentiel sur les autres sites de l'INSPÉ de l'académie de Versailles. Ainsi les contenus, les séquences de formation professionnelle, sous la forme de stages en école primaire publique, et les débouchés offerts sont identiques. Le master se déroule en 2 ans.

Cette année seul le M1 est proposé à distance. Le M2 sera proposé à distance à la rentrée 2022.

Modalités de la formation à distance

La formation dispensée par le site EAD promeut des pratiques pédagogiques où l'activité des groupes d'étudiants est organisée autour de tâches individuelles et collaboratives, d'échanges collectifs synchrones et asynchrones.

Les étudiants disposent d'espaces de documents partagés, d'espaces de dépôt, de salles de séminaires dédiées aux travaux collaboratifs, de forums, chats, visioconférences etc. Les étudiants sont donc tenus d'accepter les contraintes d'organisation de cet enseignement : participation aux rencontres synchrones aux horaires indiqués : un planning (une journée et cours en soirée) est communiqué en début d'année. La présence est obligatoire, l'absentéisme est sanctionné ; travail individuel et par groupes donnant lieu à un rendu régulier de travaux, évalués et notés. Les tuteurs assurent une veille du travail asynchrone.

Les supports des formations, les ressources et les situations à traiter sont communs à tous les groupes M1 MEEF en EAD. Chaque tuteur de chaque groupe disciplinaire prend appui sur ces supports pour mettre en œuvre la formation. Le tuteur anime les rencontres synchrones (par chat ou par visioconférence), fait travailler les étudiants en asynchrone, leur demande des productions écrites, des messages sur forums, il répond également à leurs demandes.

La charge de travail nécessaire ne doit surtout pas être considérée comme inférieure à celle requise par une formation classique : 6h de rencontre synchrone équivaudront à 18h de travail. A priori on doit compter sur au moins six rencontres synchrones, d'une durée d'environ 1h15 chacune, par semaine. L'évaluation de première session se déroule en contrôle continu pour les 2 semestres, les épreuves de session 2 se déroulent en présentiel, sur le site de Gennevilliers. Elles nécessitent que l'étudiant s'organise pour être présent.

Stages

Les stages d'observation et de pratique accompagnée et stages en responsabilité (SOPA et SR) sont obligatoires pour valider les enseignements du master. Un EC « stage » donne lieu à un accompagnement en préparation de chaque stage.

Les stages se déroulent exclusivement dans l'académie de Versailles, les étudiants se verront proposer un lieu proche de leur domicile.

Attention : *les salariés devront prévoir de se libérer pendant les périodes de stages proposées ; il faut donc vérifier la disponibilité possible auprès de l'employeur.*

Besoins matériels et logiciels

Le suivi de l'enseignement à distance requiert un dispositif technique adapté : ordinateur, caméra, micro, imprimante, scanner et une connexion Internet offrant un débit de bonne qualité. L'étudiant doit disposer d'une suite logicielle de bureautique et posséder une bonne maîtrise du courrier électronique.

Les candidatures éloignées

Les candidatures d'étudiants hors académie de Versailles sont acceptées sous réserve de venir effectuer les stages dans l'académie de Versailles. Il sera également nécessaire de vérifier la compatibilité de l'emploi du temps, et un éventuel décalage horaire, afin de participer aux rencontres synchrones.

Dates de rentrée

- Pré rentrée : Semaine du 6 septembre 2021
- Rentrée : Lundi 13 septembre 2021